

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 19 juillet 1988

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Richard Grisé (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux 29 pétitions portant les numéros suivants: n^{os} 332-4838, 332-4839, 332-4844, 332-4846, 332-4864, 332-4868 à 332-4882 incl., 332-4889, 332-4890, 332-4904 à 332-4906 incl., 332-4909, 332-4920, 332-4922 et 332-4923.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des pétitions précitées.)

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX DU CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap) demande à présenter le projet de loi C-309, visant à la protection des eaux du Canada.

M. le Président: Le député a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Riis: Monsieur le Président, je suis heureux de présenter ce projet de loi intitulé Loi visant à la protection des eaux du Canada. Alors que l'accord de libre-échange permet, du moins en théorie, les transferts vers les États-Unis d'eau provenant de bassins communicants, l'article 9 de ce projet de loi les interdit. Le projet de loi vise essentiellement à interdire tout transfert vers les États-Unis d'eau provenant du Canada.

Des voix: Bravo!

(La motion étant adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE COMITÉS

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, les discussions habituelles ont eu lieu entre les partis. Je crois que les députés consentiront à ce qu'on mette ces motions aux voix. Je fais la proposition suivante:

Que, nonobstant la pratique courante de la Chambre, si la Chambre ne siège pas, les rapports de comités permanents, comités mixtes permanents et comités spéciaux soient réputés présentés à la Chambre le jour où lesdits rapports sont déposés auprès du Greffier de la Chambre.

M. le président: La Chambre a entendu les modalités de la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

RENOVI DU PROJET DE LOI C-142 AU COMITÉ PERMANENT DES TRANSPORTS

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): La deuxième motion que je veux proposer se lit ainsi:

Que l'ordre inscrit au *Feuilleton* portant deuxième lecture et renvoi à un Comité législatif du projet de loi C-142, Loi constituant le Bureau d'enquête sur les accidents de transport et modifiant certaines lois en conséquence, soit modifié pour se lire «deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des transports».

M. le Président: La Chambre a entendu les modalités de la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

• (1110)

RENOVI DU PROJET DE LOI C-139 AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

L'Hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): La dernière motion se lit ainsi:

Que l'ordre inscrit au *Feuilleton* portant deuxième lecture et renvoi à un Comité législatif du projet de loi C-139, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et santé et certaines lois connexes, soit modifié pour se lire «deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances et des affaires économiques».